



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - Site : [www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

### Retour des évaluations nationales : alibi au service de la mise en concurrence

**A** quelques jours de la rentrée, le ministère de l'Education nationale a présenté une des nouveautés de la rentrée, les évaluations nationales pour les élèves de CP et de 6<sup>ème</sup>.

Au-delà de leur contenu, la CGT Educ'action conteste le retour d'évaluations qu'elle avait déjà dénoncées lors de leur instauration sous le quinquennat Sarkozy et pilotées par un certain... JM Blanquer, alors DGESCO.

Le ministère a donc présenté des évaluations réalisées dans la précipitation afin d'être opérationnelles dès septembre et qui, une de fois de plus, n'ont pas été soumises à discussion avec les partenaires sociaux. Si sur le fond la CGT Educ'action reconnaît le rôle primordial des évaluations diagnostiques, elle s'oppose à ce genre de dispositif injonctif.

En effet, son caractère obligatoire, sans remontée nationale, est une atteinte à la liberté pédagogique et un manque de confiance flagrant pour des collègues qui n'ont pas attendu la nomination de Jean-Michel Blanquer pour évaluer les acquis à l'entrée en CP, y compris par circonscription.

De plus, leur caractère national et la publicité faite autour, risquent de stresser familles et enfants, de compliquer les relations parents-enseignant-es et de stigmatiser les élèves les plus en difficultés alors que, sur le fond et la forme, ces évaluations ne sont pas adaptées au niveau des élèves entrant en CP.

Les évaluations 6<sup>ème</sup> se feront avec une remontée nationale, anonymée. Elles doivent permettre de vérifier le niveau des élèves dans les deux matières considérées comme fondamentales (maths et français) et seront passées numériquement. La CGT Educ'action s'opposera avec force à leur utilisation au fin de classement des collèges, accroissant encore un peu plus la mise en concurrence et la stigmatisation.

De façon générale, la CGT Educ'action dénonce ces évaluations, sur le fond et sur la forme. Elles restent des outils au service du tri : celui des élèves, des personnels et des établissements scolaires. Nous ne sommes pas dupes et avons bien compris qu'à terme, elles doivent permettre de classer les collèges et de réorienter les missions du corps d'inspection en abandonnant le soutien pédagogique auprès des personnels pour une expertise pseudo-scientifique et l'établissement de contrats d'objectifs pour les réseaux écoles-collèges. Elles ne correspondent pas aux besoins immédiats de l'Ecole, augmentent une nouvelle fois les missions des personnels et sont une pierre de plus dans la construction d'une Ecole de la concurrence.

**La CGT Educ'action s'y oppose donc, comme elle s'y était opposée par le passé.**

Montreuil, le 31 août 2017